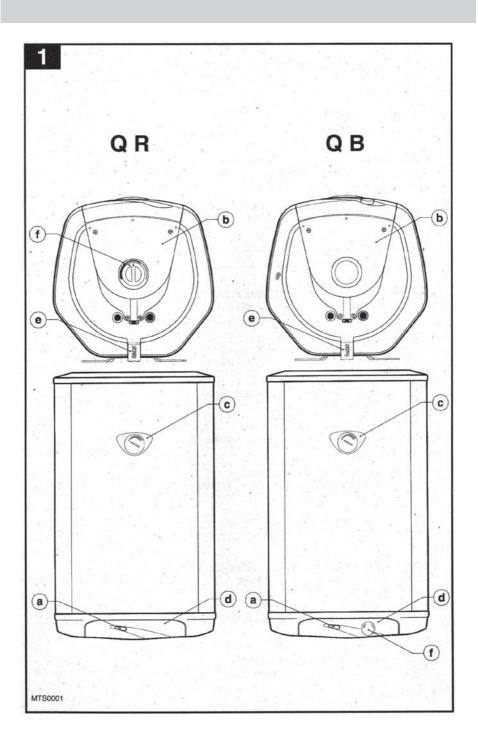


Chauffe-eau S 50, S 80, S 100

Mode d'emploi



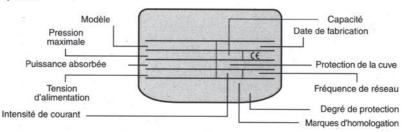


Description du chauffe-eau (figure 1)

- a) Lampe témoinb) Capot
- c) Thermomètre
- d) Tableau de bord
- e) Entretoise
- f) Bouton de réglage

Caractéristiques techniques

Pour les caractéristiques techniques veuillez consulter les données figurant sur la plaquette.



POIDS DE L'APPAREIL NON REMPLI D'EAU					
Modèle	Capacité				
	50	80	100	120	150
QB-QH-QR	20	25	29	36	41

Cet appareil est conforme aux prescriptions de la directive EMC 89/336/CEE en matière de compatibilité électromagnétique.

Informations générales

Les normes nationales peuvent prévoir des restrictions pour l'installation dans les salles de bain. L'installation est à la charge de l'acheteur. Le constructeur ne répond que des dommages provoqués par des défauts de fabrication et ne peut en aucun cas être considéré responsable des dommages d'autre nature, tels que, par exemple, les dommages dus à une installation non correcte, à une utilisation non conforme aux normes de sécurité, à une installation ou à un emploi non conformes aux instructions du présent livret. A savoir:

- Pour le branchement électrique, suivez les instructions du paragraphe "branchement électrique" que vous trouverez plus bas.
- Vérifiez que la soupape de sûreté, si elle est fourni avec l'appareil, n'a pas été endommagée.
- 3) L'installation doit être effectuée par un personnel qualifié.
- L'installation de mise à la terre doit être réalisée en conformité avec les règles de l'art.
- En cas d'absence prolongée, il est conseillé de débrancher les raccordements électriques et hydrauliques de l'appareil.
- 6) Cet appareil est destiné essentiellement à un usage domestique.





Informations de sécurité

- L'installation et la mise en service de l'appareil doivent être réalisées par un personnel qualifié, suivant les instructions figurant sur cette notice.
- L'appareil doit être installé dans une pièce à l'abri du gel.
- Evitez d'utiliser des rallonges ou des adaptateurs.
- Ne touchez jamais la fiche du cordon d'alimentation avec les mains mouillées pour la brancher ou la débrancher du réseau électrique.
- Ne laissez pas utiliser l'appareil par des enfants sans surveillance.
- Attention! L'eau prélevée, si elle n'est pas mitigée, peut atteindre des températures pouvant provoquer des brûlures.

Installation

L'appareil (A fig. 2) doit être installé aussi près que possible des points de puisage, pour limiter les déperditions de chaleur tout au long des tuyauteries. Afin de simplifier les opérations d'entretien, laissez un espace libre de 50 cm pour pouvoir accéder aux parties électriques.

Fixation au mur

Les encrages pour la fixation murale doivent être de nature à supporter un poids triple par rapport au poids du chauffe-eau rempli d'eau. Il est donc conseillé d'utiliser des encrages d'au moins 10 mm de diamètre, appropriés au type de mur où ils sont fixés.

Installation verticale:

Accrochez l'appareils aux vis (fig.3-4). Pour les modèles jusqu'à 100 litres (munis d'une seule patte) l'alignement vertical peut s'effectuer en agissant sur le dispositif de réglage "X" (fig.3). Les modèles de 120 et à 150 litres, par contre, sont munis de deux pattes (fig.4).

Installation horizontale:

Accrochez l'appareil en introduisant les crochets dans les fentes prévues à cet effet (fig.5)) dans la patte d'accrochage.

N.B.: à la fin de l'installation, vérifiez la stabilité de l'appareil en le tirant vers le has

Raccordement hydraulique

Raccorder l'entrée et la sortie du chauffe-eau avec des tubes ou des raccords résistant aussi bien à la pression d'exercice qu'à la température de l'eau chaude, qui normalement peut atteindre ou dépasser 80°C. Il faut donc éviter tout matériau qui ne résiste pas à ces températures.

Vissez un raccord à T (**H** fig.6) au tuyau d'entrée d'eau de l'appareil, marqué par le collier bleu. A une extrémité du raccord vissez un robinet pour la vidange du chauffeeau, ne pouvant être manœuvré qu'à l'aide d'un outil (**B** fig.6). Vissez la soupape de sûreté à l'autre extrémité (**D** fig.6). Raccordez cette soupape au tuyau de l'eau froide du réseau. De plus, en vue de l'ouverture du robinet de vidange, appliquez un tube d'évacuation à la sortie **C** fig. 6.

Prenez soin de visser la soupape de sûreté sans la forcer jusqu'à sa fin de course et sans l'abîmer.

Un léger égouttement au niveau de l'orifice de vidange de la soupape de sûreté est normal pendant la montée en température. C'est pourquoi nous conseillons de raccorder cette vidange, tout en la laissant toujours ouverte, à un tube de drainage installé en pente continue vers le bas, dans un endroit sans condensation.

Si la pression d'alimentation est proche de la valeur de pression maximale indiquée sur la plaquette, il faut installer un réducteur de pression le plus loin possible de l'appareil. Si vous décidez d'installer des mélangeurs (robinetterie ou douche), vidangez les tuyauteries de toutes impuretés qui pourraient les endommager.

Branchement électrique

L'appareil doit être branché au réseau électrique à l'aide d'un interrupteur bipolaire magnéto-thermique différentiel (30 mA) conforme aux réglementations CEI-EN en vigueur (3 mm d'ouverture entre les contacts, de préférence avec fusibles).

Cet interrupteur doit être utilisé chaque fois qu'il faut déconnecter l'appareil du réseau électrique. L'appareil est équipé d'un câble type H05VV-F, section 3x1,5 mm², diamètre 8,5 mm. Le conducteur de terre vert/jaune doit être un peu plus long que les conducteurs de phase. Avant de mettre en service l'appareil, vérifiez si la tension de réseau correspond bien aux caractéristiques figurant sur la plaquette de l'appareil.

Mise en service et essai

Avant de brancher l'appareil, remplissez la cuve avec l'eau du réseau. Le remplissage s'effectue en approvisionnant l'entrée de l'eau de l'appareil par l'ouverture du robinet central de l'installation domestique et en ouvrant un robinet d'eau chaude jusqu'à la sortie de l'eau de l'appareil.

Vérifiez visuellement s'il y a des fuites d'eau, notamment au niveau de la bride (F fig. 11) et, au besoin, serrez un peu les écrous de serrage (C fig. 10). Mettez l'appareil sous tension en agissant sur l'interrupteur.

Réglage de la température d'exercice

Pour les modèles dépourvus de réglage extérieur, le thermostat est fourni réglé au maximum; pour baisser la température, afin de réduire les consommations, déconnectez l'appareil, retirez la calotte et, à l'aide d'un tournevis, tourner délicatement le bouton (V fig. 7) du thermostat dans le sens des aiguilles d'une montre. Les signes + et figurant sur le bouton servent de référence pour le réglage.

Entretien

Toutes les opérations d'entretien doivent être effectuées par un professionnel.

Avant d'appeler un technicien du service après-vente pour une panne probable, vérifiez si le mauvais fonctionnement ne dépend pas d'autre causes, telles que, par exemple, une panne temporaire de courant ou d'eau.



Remplacement de pièces détachées

Débranchez l'appareil du réseau électrique. Enlevez le capot pour intervenir sur les parties électriques (fig. 8). Pour accéder au thermostat (T fig. 9) déconnectez-le de son câble d'alimentation et ôtez-le de son logement. Avant toute opération sur l'élément chauffant et sur l'anode, il faut d'abord vidanger l'appareil, comme suit:

attendez le refroidissement de l'eau contenue dans l'appareil, fermez le robinet central et faites sortir l'eau par le tuyau d'entrée, après avoir ouvert le robinet de vidange et

un robinet d'eau chaude.

Dévissez les 5 boulons (**C** fig. 10) et enlevez la bride (**F** fig. 11), à laquelle sont accouplés l'élément chauffant et l'anode. Lors de la repose, ayez soin de remettre le joint de la bride, le thermostat et l'élément chauffant à leurs positions d'origine (fig. 10). Après chaque démontage, le joint de la bride devrait être remplacé (**Z** fig. 12).

Respectez la polarité des connexions électriques, comme indiqué aux figures 10

et 13.

Entretien régulier

Pour assurer les meilleures performances de l'appareil il est recommandé de procéder au détartrage de l'élément chauffant (**R** fig. 12) au moins tous les deux ans. Cette opération doit être effectuée sur la résistance (retirée de l'appareil), à l'aide d'acides spécialement prévus à cet effet, ou bien en effritant l'incrustation calcaire en prenant soin de ne pas abîmer le revêtement de l'élément chauffant. Pour assurer la meilleure durée de vie de l'appareil, l'anode au magnésium (**N** fig. 12) doit être remplacée tous les deux ans. Pour l'enlever, dévissez-la da la patte de support après avoir démonté l'élément chauffant.

Sécurité bipolaire

En cas de surchauffe anormale de l'eau, un disjoncteur thermique de sûreté, conforme aux normes CEI-EN, interrompt le circuit électrique sur les deux phases d'alimentation de l'élément chauffant ; dans ce cas, adressez-vous au Service Après Vente.

Clapet de sûreté

Vous pouvez soulever le clapet de sûreté à levier monté sur certains appareils et l'utiliser pour:

- vider l'appareil, si nécessaire,

- vérifier périodiquement (tous les mois), le bon fonctionnement du clapet.

Informations utiles

Pendant la montée en température, des bruits peuvent se produire normalement à l'intérieur du chauffe-eau, du fait de l'échange de chaleur entre l'élément chauffant et l'eau en contact avec celui-ci. S'il n'y a pas d'eau chaude aux points de puisage, vérifiez si les raccordements électrique et hydraulique sont conformes aux indications des paragraphes correspondants, ou bien contrôlez sur le thermostat, après l'avoir retiré, la continuité des phases entre les bornes et les fastons correspondants. En cas d'interruption, il est probable que la sécurité bipolaire est entrée en action (consultez le paragraphe " Entretien régulier "). Si l'appareil réchauffe l'eau, mais la lampe témoin ne s'allume pas, il s'agit probablement d'une panne de celle-ci. Pour le fonctionnement correct du système de protection galvanique du chauffe-eau, la dureté permanente de l'eau ne doit pas être inférieure à 12° fr. Pendant le fonctionnement normal de l'appareil, les raccordements hydrauliques peuvent atteindre des températures élevées.

Mode d'emploi (pour l'utilisateur)

Mise en marche

La mise en marche du chauffe-eau s'effectue en agissant sur l'interrupteur bipolaire. La lampe témoin (a fig. 1) reste allumée pendant la montée en température.

Réglage de la température d'exercice

Sur les modèles **Q R**, la température augmente en tournant le bouton "f" dans le sens contraire aux aiguilles d'une montre et elle baisse en tournant le bouton dans le sens des aiguilles d'une montre (comme illustré dans la fig.1).

Sur les modèles **Q B** la température augmente en tournant le bouton "f" dans le sens des aiguilles d'une montre et elle baisse en tournant le bouton dans le sens contraire aux aiguilles d'une montre (comme illustré dans la fig.1).

N.B.: pour limiter la formation de calcaire, évitez de régler la température d'exercice au maximum.

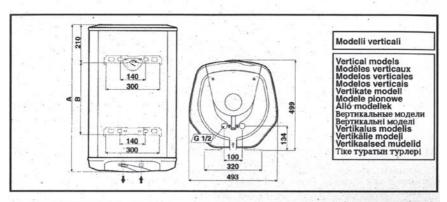
Nettoyage

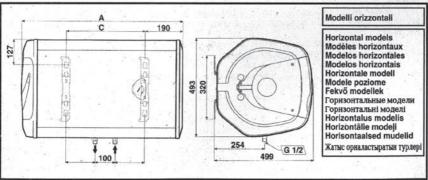
Pour le nettoyage de l'appareil, utilisez de l'eau chaude et des détergents liquides sans ammoniaque et sans alcool, pour ne pas endommager les surfaces.

Attention: l'emploi de poudres abrasives peut rayer les surfaces de l'appareil.

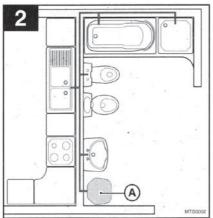
Les données et les caractéristiques mentionnées dans cette notice n'engagent pas le Fabricant, qui se réserve le droit d'introduire des modifications sans préavis et sans aucune obligation de remplacement.

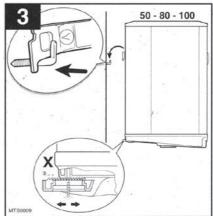
Schema installazione Installation scheme Schéma d'installation Esquema de instalacion Esquema da instalação Installationschema Schemat instalacii Beszerelési rajz Схема установки Схема установки Pajungimo schema Uzstādīšanas shēma Paigaldusskeem Кондыру схемасы

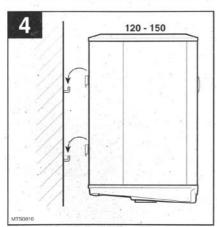


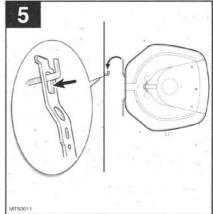


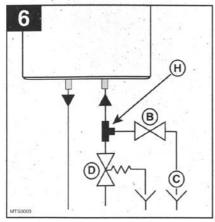
Mod.	A	В	С
50 Q R - 50 Q B	583	3	- 4
80 Q R - 80 Q B	811		490
100 Q R - 100 Q B	963		
120 Q R - 120 Q B	1123	707	
150 Q R - 150 Q B	1353	938	
50 Q H	583		168
80 Q H	811		396
100 Q H	963		548

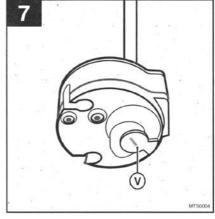


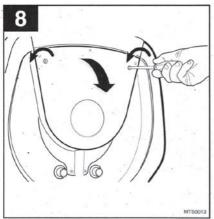


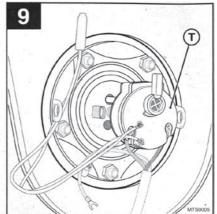


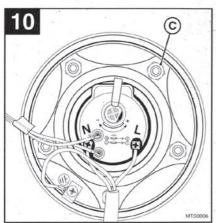


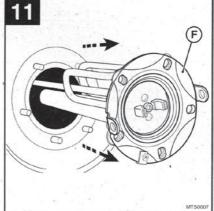


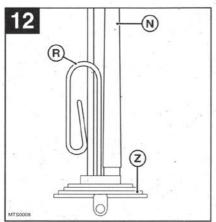


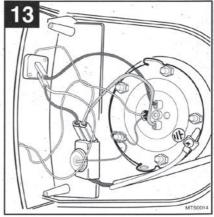












CLAGE GmbH

Pirolweg 1 - 5 21337 Lüneburg

Telefon: 04131 • 89 01-0
Telefax: 04131 • 83 200
E-Mail: info@clage.de
Internet: www.clage.de



...wirtschaftlich warmes Wasser.